Gurcy-le-Châtel Chalautre la Reposte

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Commune de Gurcy-le-Châtel

Numéro 20 - janvier 2021

EDITORIAL

En ce début d'année 2021, dans un contexte particulier nous interdisant la traditionnelle cérémonie des voeux, je vous présente en mon nom et en celui de toute l'équipe municipale, mes voeux les plus chaleureux pour vous et pour vos proches.

L'année 2020 a été éprouvante à bien des égards et j'ai une pensée pour celles et ceux qui ont été confrontés à la maladie, qui ont perdu un proche, qui sont isolés ou en situation de précarité. Je pense également aux jeunes Gurcyssois qui devraient aujourd'hui vivre leurs plus belles années.

J'adresse mes remerciements aux personnes qui ont fait preuve d'engagement pour accompagner les plus vulnérables et particulièrement aux membres du CCAS et aux employés municipaux.

Mais cette période difficile ne doit pas nous faire perdre l'espoir de jours plus heureux et apaisés et c'est dans ce sens que l'équipe municipale a poursuivi son travail. En ces temps de crise, vous pouvez compter sur ma détermination pour rester à votre écoute et poursuivre une gestion de la commune favorable à l'échange et à la biodiversité. Ainsi, en prévision de l'aménagement du bois près du stade, nous ne manquerons pas de recueillir vos suggestions afin que chacun puisse profiter pleinement de ce nouvel espace de détente.

Je souhaite que 2021 voit la fin de la pandémie, le retour de notre liberté de mouvement et la reprise d'une vie sociale et joyeuse. Comptez sur nous pour y contribuer.

Nadine Villiers

Transports scolaires

Aide en faveur des collégiens

L'Assemblée départementale a décidé d'augmenter de 25€ son subventionnement pour les cartes Imagine R en faveur des collégiens non boursiers pour l'année scolaire 2020-2021.
Cette carte d'un coût de 350€ faisait déjà l'objet d'une subvention de 250€, laissant 100€ à la charge des familles.
Du 18 janvier au 30 avril 2021 (date limite impérative), vous pouvez vous connecter sur le site internet du Département (www.seine-et-marne.fr) pour effectuer votre demande de remboursement.

Vous devez vous munir des informations suivantes :

- Nom et Prénom
- Date de naissance
- Numéro de carte Imagine R
- Références bancaires

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre démarche ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter le service des transports scolaires par courriel à l'adresse suivante :

aidecomplementaire-ir@departement77.fr

Animal divaguant sur la voie publique

Que faire ?

La commune a signé une convention avec la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal). Sur simple appel de la mairie, un technicien intervient, de jour comme de nuit, tous les jours de l'année pour procéder à la capture et à la prise en charge des animaux en divagation sur la voie publique.

Les animaux recueillis par la SACPA bénéficient d'une attention bienveillante. Le technicien dispose d'un matériel adapté pour attraper les animaux qu'ils soient craintifs, blessés voire agressifs.

L'animal est placé dans un véhicule d'intervention conçu spécialement pour les animaux. A son arrivée en fourrière, la SACPA vérifie l'identification de l'animal et un contrôle sanitaire est exercé par un vétérinaire. Il est ensuite installé dans un box et une recherche de son propriétaire est lancée.

Si vous trouvez un animal, il vous suffit donc d'appeler la mairie. Il est inutile de transporter l'animal chez un vétérinaire qui n'est pas habilité à recevoir les animaux errants.

Le frelon asiatique

Cet insecte est apparu en France il y a une quinzaine d'années. Il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles qui constituent sa nourriture préférée. Les abeilles butineuses représentent 80% de son régime alimentaire.

Le frelon asiatique est facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. Il est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen. Sa tête, vue de face, est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités.

L'espèce a une capacité de reproduction très rapide. Un nid qu'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante. Quelques oiseaux comme la Pie-grièche écorcheur, le guêpier d'Europe ou les mésanges sont d'actifs chasseurs de larves et d'insectes. Seule la bondrée apivore est capable d'attaquer des nids entiers.

Le nid du frelon asiatique a une forme de boule contrairement à son homologue européen, davantage en forme de poire. Il est souvent construit en hauteur et en pleine lumière. Ses zones de prédilection sont la cime des arbres et les cabanes de jardin.

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que l'européen mais la destruction d'un nid est très risquée. Il convient de faire appel à des professionnels certifiés. Une liste est à votre disposition en mairie. La destruction des colonies doit se faire le plus tôt possible au printemps et jusqu'à mi-novembre. C'est inutile en hiver car les nids sont vides. Le frelon asiatique ne réutilise pas ses anciens nids.

frelon asiatique

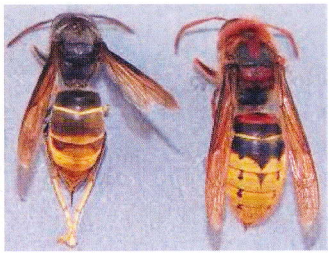

frelon européen

"L'Epi de Gurcy"

Ouverture de l'épicerie de l'association

Contact : 07 85 15 75 66

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de l'Epi de Gurcy, une épicerie associative et participative installée au 18 rue Ampère, dans un local mis à disposition par la mairie. L'Epi de Gurcy permettra aux adhérents de l'association du même nom, de se procurer des produits locaux, sains et bon marché. Créée par un groupe d'habitants du Montois, l'épicerie vise aussi à soutenir les paysans qui produisent à proximité de notre village.

L'ouverture de l'épicerie est prévue le 6 février prochain si les conditions sanitaires le permettent.

Dès le départ, l'épicerie proposera différents types de produits : légumes, miel, huiles, pâtes, farines, pains, volailles, produits laitiers, jus de pomme ... Cette liste sera complétée par la suite. En attendant son ouverture,

Les organisateurs vous accueillent le samedi matin de 10h à 12h30

Vous pourrez prendre connaissance du mode de fonctionnement de cette boutique "pas comme les autres" et poser toutes vos questions. Il vous sera expliqué comment adhérer, découvrir les produits disponibles, passer commande, payer vos achats et gérer votre compte et aussi comment participer au fonctionnement de l'épicerie, l'adhésion valant engagement à y consacrer deux heures par mois.

Le fonctionnement sera un peu différent pour les Gurcyssois de plus de 80 ans. (voir en mairie)

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

de la Communauté de communes Bassée Montois

La Communauté de communes Bassée Montois est engagée dans l'élaboration de son PCAET. Chacun d'entre nous peut participer car nous sommes tous concernés par la lutte contre le changement climatique.
Le prochain rendez-vous est fixé au :

4 février 2021 pour une visioconférence

Il suffit de vous inscrire à l'adresse suivante : c.savourat@cc-basseemontois.fr ou par courrier à la Communauté de communes. Un lien vous sera communiqué suite à votre inscription.

A partir du 5 février 2021, la plateforme électronique www.climat-cc-basseemontois.fr sera à votre disposition. Elle vous permettra de consulter le diagnostic territorial, donner votre avis ou poser vos questions.

Atlas de la Biodiversité Communale

Participez à l'enquête "chauve-souris"

En 2019, notre commune a signé une convention avec Seine et Marne Environnement (SEME77) pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) qui nous permettra d'avoir une bonne connaissance du patrimoine naturel de la commune et de mettre en place une gestion favorable à la biodiversité.
Dans le cadre de cet ABC et pour réaliser une enquête sur les chauve-souris,

SEME77 demande l'aide des Gurcyssois.

L'hiver, les chauve-souris recherchent des endroits humides mais gardant une température stable afin d'hiberner. Si vous avez une cave non chauffée que vous fréquentez peu, avec un petit accès à l'extérieur (2 cm suffisent), si vous suspectez la présence de chauve-souris ou si vous avez déjà observé une chauve-souris en hibernation chez vous, vous pouvez nous aider.
Pour cela, merci de remplir le questionnaire ci-joint et de le rapporter en mairie. Il permettra de recenser les abris pouvant être intéressants et, si vous en êtes d'accord, un naturaliste de SEME77 prendra rendez-vous avec vous pour une visite au cours du premier trimestre 2021.

Ces observations sont très importantes car les chauve-souris sont mal connues et elles sont très menacées.

Merci pour votre collaboration.

Le Père Noël est passé à l'école

Comme annoncé dans notre dernier Flash Infos, l'habituel spectacle de Noël proposé aux enfants des écoles a été remplacé par une distribution de livres.
Ainsi, le vendredi 18 décembre, des élus des trois communes du RPI sont passés dans les classes pour offrir à chaque enfant un livre de littérature enfantine. A cette occasion, un goûter a été organisé dans chaque classe.

Merci à mesdames Barthe et Marbrier Bachou pour le choix des livres qui semblent avoir fait le plaisir de nos écoliers.

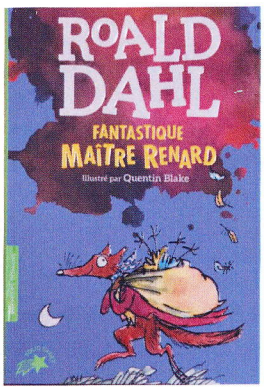

Livre offert aux élèves de CM1

Ecole multisports

Suite aux nouvelles consignes sanitaires, l'école multisports est à nouveau fermée à partir du mercredi 20 janvier et jusqu'à nouvel ordre.

Recensement

En raison de la crise sanitaire, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) a pris la décision de reporter en 2022 le recensement de la population qui devait être réalisé en janvier et février 2021.

Déchetterie de Donnemarie-Dontilly

nouveaux horaires

Lundi : 14h00 - 17h00
Mardi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Jeudi : fermé

Vendredi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00
Samedi : 8h30 - 17h20

Dimanche : fermé

Vaccination Covid

Pour rappel, les personnes de 75 ans et plus souhaitant se faire vacciner peuvent appeler le :
01 64 60 40 24

Etat civil

Naissance :
13 janvier 2020, Gabriel Varin.

Décès :
7 décembre 2020, Raymond Labbe

Secrétariat de mairie

horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h40 - 12h00 et 16h00 - 18h00
Mardi : 8h40 - 9h40 et 14h00 - 17h00
Mercredi : 8h40 - 12h00
Jeudi : 8h40 - 9h40 et 14h00 - 18h00
Vendredi : 8h40 - 12h00

Samedi : une permanence par mois.
La date est affichée à la porte de la mairie.